

METZ



VILLE INCLUSIVE

Rapport de la commission communale
POUR L'ACCESSIBILITÉ

Sommaire

LES DONNÉES CONTEXTUELLES

- p.8 Quelques chiffres
- p.9 Observation sociale du handicap : la convention DRSM (Assurance Maladie)
- p.10 La Commission communale pour l'accessibilité

METZ, VILLE ACCESSIBLE

L'Agenda d'Accessibilité Programmé de la Ville de Metz -L'Ad'AP - p.16

LA CHAÎNE DU DÉPLACEMENT

- p.18 Le PAVE (voirie & espaces publics)
- p.18 Les carrefours équipés de modules sonores
- p.19 Le stationnement
- p.19 Les transports publics

Le Programme local de l'habitat (PLH) - p.22

UNE COMMUNICATION ACCESSIBLE

- p.23 AlloMairie ouvert aux personnes sourdes et malentendantes
- p.23 Le site internet de la Ville de Metz
- p.24 La langue française des signes - LSF
- p.24 Un guide des transports en FALC (facile à lire et à comprendre)
- p.24 Le dialogue « citoyens et handicap »
- p.27 Synthèse

METZ, VILLE INCLUSIVE

L'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance et à l'école - p.30

- p.30 La petite enfance
- p.34 L'école inclusive

Les politiques volontaristes inclusives - p.39

- p.39 L'accompagnement à l'insertion sociale
- p.40 Le relais jeunes 15/25 ans
- p.41 Handicap au travail la collectivité s'engage
- p.44 L'accès à la culture, aux loisirs, aux manifestations et aux sports
- p.49 Les actions de prévention, de sensibilisation et de lutte contre les inégalités et les discriminations
- p.52 Synthèse

-
- p.53 Prospectives
 - p.54 Annexes
 - p.55 Glossaire



ÉD IT OR IAL

Une volonté municipale forte pour le développement d'une politique dynamique d'accessibilité et d'inclusivité !

Mes chers concitoyens,

Je suis heureux de vous proposer le quatrième rapport de la Commission communale pour l'accessibilité (CCA) de METZ, couvrant la période de juillet 2020 à juillet 2022.

Ce rapport a été soumis à la CCA lors de sa séance plénière en date du 12 juillet 2022 et présenté au conseil municipal de septembre 2022.

Il présente les activités de la CCA de la Ville de METZ sur une période (inhabituelle) de deux années, pour plusieurs raisons :

- La crise sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas permis une activité normale de la collectivité,

- Suite à l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en juillet 2020, la CCA a été renouvelée. En effet, j'ai souhaité que la composition de cette commission soit la plus représentative possible de toutes les catégories d'acteurs de notre environnement : associatif (différents handicaps), économique, usagers...etc.

L'objectif de cet élargissement, accompagné d'un renforcement de son rôle est d'en faire un organe doté d'une **démocratie interac-**

tive dans le domaine du handicap.

J'ai confié la présidence par délégation de cette commission à Madame Yvette MASSON FRANZIL, conseillère déléguée à la compensation du handicap et de la ville inclusive.

Afin de rendre la CCA davantage impliquée dans la responsabilité de l'accessibilité et de l'inclusion, après diffusion d'un questionnaire et au vu des résultats, un groupe « CCA TEMPS LIBRE » d'une dizaine de membres volontaires, a été créé. Ses missions sont de s'intéresser aux activités culturelles, sportives, de loisirs et « temps libres » de manière inclusive afin de développer l'offre en la matière sur notre territoire.

De plus, dans la perspective de montrer les échanges continus et multiples ainsi que le travail en finesse effectué sur notre territoire, pour améliorer sans cesse l'accessibilité physique de notre ville, l'intégration de trois membres de la CCA dans les projets d'urbanisme a été décidée. Ces membres ont déjà été consultés pour l'étude urbaine actuelle du centre gare.

Je tiens ici à remercier pour leur engagement, les nombreuses associations représentées à la CCA, les élus et tous les pôles et services municipaux : bâtiments & logistique technique ; ressources

humaines ; culture ; sports ; petite enfance ; éducation ; parcs, jardins & espaces naturels...

Afin de gommer les différences et les préjugés, il nous appartient d'être solidaires et d'avancer ensemble.

Ce rapport s'ajoute aux actions menées par l'Eurométropole de Metz car ses compétences complètent celles de la Ville, en particulier sur le PAVE (plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics), le logement, l'emploi et les grands projets structurants.

Je souhaite vivement que la dynamique engagée perdure grâce à une meilleure observation sociale et la prise en compte de tous les types de handicaps, la concertation avec les associations qui ont une expertise d'usage évidente, l'engagement de l'institution municipale à tous les niveaux et sur tous les projets, les actions concrètes journalières pour développer l'accessibilité universelle.

Il s'agit là d'une volonté politique forte qui est la mienne et sur laquelle je me suis engagé : celle de co construire, jour après jour, une ville inclusive, accueillante, solidaire, égalitaire : une branche forte du développement durable, celle du BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Bonne lecture !



Yvette MASSON-FRANZIL
Conseillère déléguée à la compensation du handicap, ville inclusive



François GROSIDIER
Maire de Metz
Président de l'Eurométropole de Metz
Vice-Président de la région Grand Est
Membre honoraire du Parlement



LES DONNÉES CONTEXTUELLES



CHIFFRES CLÉS



116 551
habitants
au dernier
recensement
de 2018



41.9 km²
de territoire
communal

12
quartiers

221 484
habitants
répartis
dans les
44
communes de
l'Eurométropole
de Metz sur un
territoire de
305 km²

METZ

et sa population

💡 Le saviez-vous ?

En France, une personne sur cinq est en situation de handicap : moteur, handicap mental (ou déficience intellectuelle), handicap psychique, handicap auditif, handicap visuel, autisme, ce qui représente près de 12 millions de français (20%).

Si l'on ajoute les situations de handicap temporaire, ce pourcentage peut être doublé, soit 40% ! Si l'on considère le vieillissement de la population, ces chiffres deviennent exponentiels, 1 français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035... d'où un accroissement de certains handicaps, visuels par exemple, puisque 61% des déficients visuels ont plus de 60 ans.

Les personnes en situation de handicap à Metz

Bénéficiaires de droits à Metz (source MDPH 57)	
Droits	Nbre d'usagers au 31/08/2022
AAH (Allocation Adulte handicapé)	3633
AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)	487
Carte de priorité	3105
Carte de stationnement	3982
Carte d'invalidité	2882
PCH (Prestation Compensatoire du Handicap)	591
RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)	5036

À SAVOIR

Quand un diagnostic de handicap, qui doit être effectué par un professionnel de santé, est posé, les personnes concernées doivent se rapprocher de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), qui a pour mission de les accompagner dans leurs démarches.

💡 Le saviez-vous ?

Mercredi 3 août 2022, le Parlement a adopté, de manière définitive, les mesures évoquées dans le projet de loi sur le pouvoir d'achat, parmi lesquelles la déconjugalisation de l'AAH ayant pour conséquence une hausse de 300€ de cette allocation. À partir du 1^{er} octobre 2022, les personnes en situation de handicap n'auront plus besoin de déclarer les revenus de leur conjoint pour le calcul de cette allocation. Les bénéficiaires pourront ainsi enfin tendre à une indépendance financière, longtemps attendue.



Observation sociale du handicap : la convention DRSM (Assurance Maladie)

Il s'agit d'une démarche totalement novatrice qui résulte du besoin de « mesurer » pour mieux guider les politiques d'inclusion.

Ce besoin nous a amené à concrétiser une convention avec la Direction régionale du service médical (DRSM), le CCAS (Centre communal d'action sociale) et la Ville de Metz ; par cet accord, le service médical fournira des données brutes et anonymes sur le handicap, à l'échelon du territoire.

Traitées, ces données livreront des ren-

seignements essentiels tels que : les pourcentages de personnes porteuses de handicap par grandes catégories (moteur, mental, visuel, auditif, psychique), les principales tranches d'âges.

Ce qui, dans un proche avenir, permettra :

- d'enrichir notre diagnostic social de territoire,
- de mieux cibler les actions à prévoir ainsi que le soutien en faveur des associations qui œuvrent dans le domaine du handicap.



La Commission communale pour l'accessibilité (CCA)



juillet 2021. La municipalité a souhaité que cette commission soit la plus représentative possible de toutes les catégories d'acteurs : associatifs (différentes catégories d'handicaps), économiques, usagers, etc.

La CCA intervient autour de 2 axes :

- l'état d'avancement de l'accessibilité du territoire messin,
- Les politiques volontaristes pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Elle se compose de 24 membres dont six élus municipaux.

Sa composition

Suite aux élections municipales de 2020, la CCA a été renouvelée (arrêté municipal du 12/04/2021) et installée en

Composition de la CCA Ville de Metz (juillet 2021)

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Collège des élus	
Mme Yvette MASSON-FRANZIL	Mme Béatrice AGAMENNONE
M. Khalifé KHALIFE	M. Julien HUSSON
Mme Stéphanie CHANGARNIER	Mme Anne FRITSCH-RENARD
Mme Rachel BURGUY	M. Laurent DAP
M. Ferit BURHAN	M. Michel VORMS
M. Sébastien MARX	Mme Pauline SCHLOSSER

TITULAIRES
Collège des associations de personnes handicapées Handicap moteur et tous types de handicap
Association APF France Handicap : M. Jean-Louis LEOPOLD
Handicap auditif
Association des sourds de Metz et de la Moselle : Mme Christine PIERRAT
Handicap visuel
Association les auxiliaires des aveugles : Mme Michèle HENRY
Handicap mental (déficience intellectuelle)
AFAEDAM (Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine) : Mme Violaine BELVAL
Trisomie 21 de Moselle : M. Hervé BABITCH
Collège des représentants des acteurs économiques
Agence Inspire-Metz office de tourisme : Mme Vanessa BARNEI
Chambre de commerce d'industrie et de services de la Moselle : M. Olivier BERTRAND
LE MET' : Mme Nathalie PETIT
L'atelier des talents : Mme Peggy MEYER
Lorraine challenge handicap et technologies : M. Romuald STOCK
OPH de l'Eurométropole : M. Nicolas VINCENT
Collège des représentants de personnes âgées
M. Xavier TOUSSAINT / Mme Béatrice DANGIN
Collège des représentants d'usagers
Chambre syndicale des propriétaires de Metz : M. Roland PERRIN
Comité départemental handisport de la Moselle : M. Jean-Marie DONATELLO
Comité départemental sport adapté Moselle : M. Jean-Marie MORAINVILLE
Fédération des commerçants : Mme Anne Carole GUEUDIN



Ses missions

L'article L.2143-3 du Code Général des Collectivités territoriales stipule que dans les communes de plus de 5 000 habitants, la création d'une CCA est obligatoire. Cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, et établit un rapport annuel présenté au conseil municipal.

L'ensemble des travaux conduits dans le cadre de la CCA doit être présenté dans ce rapport annuel. Outre le bilan de l'année, ce rapport permet de formaliser

l'état d'avancement de la mise en accessibilité du territoire, de capitaliser les actions, de mettre en avant les réussites, de faire remonter les difficultés et les besoins et d'informer les associations et les citoyens.

La loi donne toutefois une liberté importante aux collectivités territoriales pour élargir ces missions réglementaires à des actions spécifiques afin d'améliorer l'inclusion et la sensibilisation aux différences.



Son fonctionnement

La CCA a vocation à devenir un organe actif dans son champ de double compétence. Il s'agit de susciter une implication plus forte des membres qui ont été consultés, par questionnaire, sur des modalités de fonctionnement renforcées.

Il en résulte un consensus unanime quant aux principes suivants :

- La commission se réunit de manière plénière au minimum deux fois par an et davantage, si besoin. Ces réunions ont lieu, généralement, dans des lieux emblématiques afin de les faire connaître aux membres (archives municipales, médiathèque AGORA...) ou des sites ayant fait l'objet récemment de travaux d'accessibilité.
- Création, au sein de la CCA, d'un groupe d'échanges et de réflexions « CCA Temps libre ». Il s'agit d'un groupe informel se réunissant au besoin, sur la base du volontariat (10 membres). Ce groupe peut s'adjoindre des concitoyens intéressés ou ayant une expertise d'usage dont la présence peut créer une dynamique no-

vatrice, au bénéfice de tous, sur simple invitation.

- Apport d'expertises aux grands projets du territoire : Ville et Eurométropole de Metz. L'expertise d'usage est très importante et demande à être prise en compte. C'est ainsi que, pour prévenir certaines négligences et/ou oublis, il est nécessaire d'associer dans le pilotage des projets urbanistiques structurants, des membres de notre CCA (3 membres) (Cf p.24 : Le dialogue citoyens et handicap pour favoriser la mobilité).

- Création d'une lettre d'information de la CCA : pour rester en lien avec les membres de la CCA, cette lettre est partagée pour transmettre des informations importantes dans tous les domaines : réglementaire, sportif, culturel, événementiel et valorisent les différents projets lancés par le service MVI. (Cf annexe 1)

Toutes ces réunions donnent lieu à la rédaction d'un compte rendu, adressé à l'ensemble des membres et acteurs intéressés.

En bref



La vie de la commission

Pour la période de référence, la CCA s'est réunie trois fois en réunions plénières : les 7 juillet, 30 novembre 2021 et 12 juillet 2022, le groupe CCA Temps libres s'est réuni une fois le 25 mars 2022. Les membres pour l'accessibilité ont été sollicités pour le Copil de l'étude urbaine du centre gare (mai 2022). 12 missives d'information ont été partagées.



METZ



**VILLE
ACCESSIBLE**

L'Ad'AP

L'Agenda d'Accessibilité Programmé de la Ville de Metz

CHIFFRES CLÉS



157 ERP
et
5 IOP
attestés
accessibles



8 255 916 M€
déjà investis



90 000€
pour le
diagnostic des
135 IOP
nécessaire à la
programmation
des travaux
d'accessibilité



Une accessibilité universelle : l'Ad'AP et le PAVE

Le dispositif Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), a pour objectif de rendre accessible les établissements recevant du public (ERP) et les installations ouvertes au public (IOP). Dans ce cadre, la Ville dotée de 281 ERP et 135 IOP, dispose d'un délai de 9 ans (2016-2024) pour rendre ce patrimoine accessible. En 2021, un bilan à mi-parcours de l'Ad'AP a été validé par le préfet.



Le patrimoine d'une ville n'est pas figé. Il évolue constamment, en raison des choix stratégiques effectués par la ville : cessions et/ou acquisitions de biens notamment. Par conséquent, le nombre des ERP et le montant des travaux réalisés peuvent légèrement varier entre les phases « diagnostic » (2016) et le bilan de réalisation effective de l'accessibilité.



Annexe 2 : liste des ERP, et IOP attestés depuis 2020
Annexe 3 : liste des dérogations et mesures de substitution



Exemple de travaux IOP : l'aire de jeux inclusive au plan d'eau

Le jeu est essentiel pour le bien-être et le développement de chaque enfant, c'est pour cette raison qu'une nouvelle aire de jeux a été aménagée, en 2021, au plan d'eau. Accessible à tous les enfants valides ou présentant un handicap ou une déficience (moteurs, mentaux, sensoriels, visuels, auditifs...), cet espace est composé d'une balançoire nid d'oiseau, d'une structure de jeux permettant d'accueillir un fauteuil roulant et des jeux de stimulation cognitive. Deux tables de pique-nique adaptées aux personnes à mobilité réduite ont également été installées à proximité. 45 000 € ont été investis pour ce projet.

💡 Le saviez-vous ?

La balançoire nid d'oiseau ainsi que la balançoire à ressorts permettent au plus grand nombre de s'initier aux sensations de bercement ou de bascule, tandis que les couleurs vives et contrastées des structures aident les enfants à placer leurs pieds.



La chaîne du déplacement

CHIFFRES CLÉS



5 215
défauts

(trottoirs, passages piétons et mobiliers) ont été traités entre 2013 et 2021

8 296

restent à solutionner



82%

des traversées piétonnes sont équipées de modules sonores

Source : Pôle mobilités-transport/
Eurométropole de Metz 2022



Le PAVE (voirie & espaces publics)

En 2014, les services de la Ville ont réalisé le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) du territoire messin, dont l'objectif est de fournir un état des lieux des voiries et de la chaîne de déplacement pour une meilleure prise en compte de la mobilité de tous les usagers. Depuis 2018, cette compétence est gérée par l'Eurométropole. Les travaux programmés annuellement permettent de résoudre progressivement les obstacles à la mobilité (défauts trottoirs, passages piétons et mobiliers).



Les carrefours équipés de modules sonores

Un travail important de remise en état et aux normes des modules sonores a été effectué par les équipes techniques de la signalisation lumineuse, notamment avec le passage en 24 volts.

Pour les traversées piétons sonores, plusieurs cas de figure se sont présentés :

- Les carrefours déjà équipés, la sonorisation a été conservée et/ou améliorée avec des modèles plus récents.

- Les carrefours qui ne possédaient pas d'équipements, ont été

équipés de figurines pouvant accueillir des modules sonores.

- Les carrefours neufs ont été systématiquement équipés de modules sonores.

L'Eurométropole a répondu également à des demandes d'associations pour l'équipement de certains carrefours fréquemment empruntés par des personnes malvoyantes : place des Paraiges, rue Metman, rue des petites sœurs, rue de la Charmine - rue du petit clou à Metz.



Le stationnement

Le nombre de stationnement réservé aux personnes handicapées a augmenté de 11 places sur voirie, passant en 2021 de 509 à 520. Ces stationnements, qui facilitent les déplacements des personnes handicapées, sont répartis sur tout le territoire messin, selon les besoins. L'ensemble des places de stationnement en voirie, dans les quartiers, est gratuit, dans la mesure où la durée du stationnement n'excède pas 12 heures consécutives pour les personnes ayant droit à la carte européenne de stationnement ou de la carte mobilité inclusion. Dans les parkings, des places sont réservées mais elles sont payantes.

Source : Pôle mobilités-transport/
Eurométropole de Metz 2022



Les transports publics

LE MET' fait de la mise en accessibilité du réseau, et plus généralement de tous les équipements communautaires de l'Eurométropole, une de ses priorités. Cela se traduit par la mise en place de tarifs adaptés, mais aussi par des aménagements urbains et l'équipement des véhicules. Il s'agit notamment de surélever les quais et dans certains cas, de déplacer l'abri bus afin de laisser un espace de circulation suffisant. En 2022, de nombreux arrêts ont été aménagés et rendus accessibles par l'Eurométropole de Metz, comme Ganne, le Lac ou Peupliers.



EN CHIFFRES
→ JANVIER/JUIN 2022

 **281 clients**

 **1 390**
personnes inscrites
au service

 **15 011**
validations (11 078
en 2021 sur la même
période)



ACCELIS

Le service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite du réseau LE MET' permet des déplacements en porte à porte, sur réservation préalable sur tout le territoire métropolitain.

- Du lundi au vendredi de **6h00 à 20h00**
- Les samedis de **6h00 à 00h00**
- Les dimanches et jours fériés de **8h00 à 20h00**

- ⓘ Réservation préalable obligatoire selon conditions
- 📅 Possibilité de réserver jusqu'à **21 jours** à l'avance
- 🕒 Délai de réservation minimum de **48h**
- € Tarifs : 1 voyage : **2,90€** / 10 voyages : **24€**

LES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

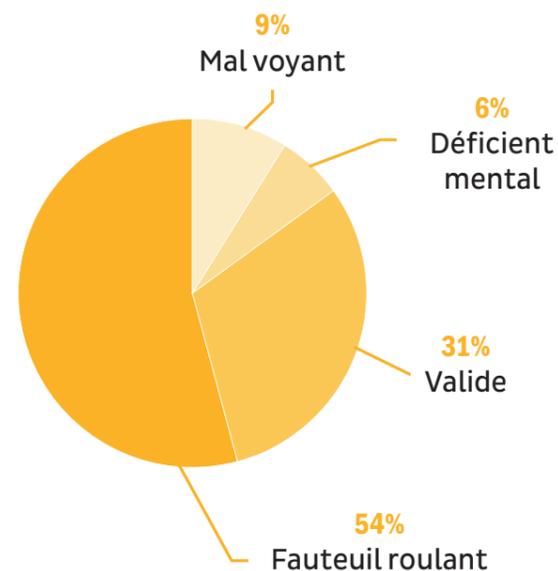
 **44%** Travail

 **23%** Loisirs

 **23%** Centre éducatif

 **10%** Autres (santé, scolaire, achat)

La répartition des clients du service ACCELIS selon le type de handicap reste stable :



FLEXO, service de soirée !

Pour vos trajets de retour en soirée FLEXO prend le relais des 5 LIANES et assure des départs de la place de la République au centre-ville (et depuis le Kinépolis de St-Julien-lès-Metz) vers les arrêts des LIANES L1 à L5. Deux départs sont assurés 7j/7 sans réservation : → **23h30 et 00h30**.
→ Plus d'infos sur le site lemet.fr
Source : LE MET' 2022



 **Le saviez-vous ?**

Les navettes gratuites, électriques et accessibles du centre-ville

Depuis août 2021, une nouvelle navette gratuite (N81) dessert de nouveaux itinéraires (notamment le Pontiffroy, la colline Sainte-Croix et la place d'Armes). Avec une fréquence de 30 minutes, la ligne est en correspondance avec la LIANE L3 et la Navette N83 (CITY). Ces navettes (N83 et N81) sont des véhicules à faibles émissions de gaz à effets de serre.

→ Retrouvez le plan détaillé sur le site lemet.fr



Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Sur le territoire messin, l'habitat et le logement sont des compétences de l'Eurométropole qui met en œuvre le PLH (Programme local de l'habitat) 2020-2025.

Véritable document stratégique et opérationnel, il cadre la programmation et la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat. Ce 3^{ème} PLH va plus loin au regard des enjeux contemporains autour de 4 orientations prioritaires :

- Diversifier l'offre de logements et faciliter le parcours résidentiel
- Favoriser la mixité sociale et répondre aux besoins spécifiques
- Réhabiliter le parc ancien et promouvoir un habitat durable
- Piloter et partager la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

Répondre aux problématiques de logement des personnes âgées et/ou handicapées est un enjeu majeur du PLH. Le phénomène de vieillissement de la population génère des besoins croissants en logements adaptés à la perte d'autonomie. La grande hétérogénéité des situations et des besoins implique des solutions variées allant du logement autonome adapté jusqu'à l'entrée en établissement spécialisé. La fiche action 5 du PHL est dédiée à cette problématique « adapter les logements existants

et l'offre nouvelle aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées ».

Les ménages souhaitent en priorité rester à leur domicile le plus longtemps possible. Aussi, l'adaptation du logement à la perte d'autonomie est bien souvent nécessaire. Plusieurs actions ont pu être engagées afin de faciliter le maintien à domicile : l'octroi d'aides financières par l'Eurométropole pour les travaux d'adaptation dans le cadre des dispositifs d'amélioration du parc privé et un travail mené par les bailleurs sociaux sous l'égide d'Arelor, afin de recenser le parc social accessible et adapté.

À Metz, les logements loués (hors établissements) se situent majoritairement dans le parc privé (23 098 sur 37 002 logements loués). Le PLH prévoit d'intensifier la réhabilitation du parc privé au regard des nouvelles exigences en termes de qualité du bâti, d'empreinte écologique, d'adaptation au vieillissement et au handicap, mais aussi de pouvoir d'achat. Proposer un parc privé de qualité et adapté aux besoins permet ainsi de renforcer l'attractivité du territoire.

Pour ces mêmes raisons, le PLH encourage également la réhabilitation du parc public.

- Le PHL est consultable sur le site eurometropolemetz.eu



Une communication accessible

AlloMairie ouvert aux personnes sourdes et malentendantes

La Ville de Metz dispose d'un système de relation avec ses usagers via une plateforme téléphonique et un numéro vert unique "Allo Mairie" (0 800 891 891, appel gratuit depuis un poste fixe). Ce service de renseignements administratifs à la disposition des messins est ouvert aux personnes sourdes et malentendantes. Par l'intermédiaire d'Accéo, opérateur qui

délivre des services à distance en temps réel via internet, la communication peut s'établir entre usagers malentendants et agents municipaux, au moyen de la visio-interprétation en langue des signes française (LSF) ou de la transcription instantanée de la parole (TIP). Accéo est disponible **du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.**



Le site internet de la Ville de Metz



Le site metz.fr est conçu et réalisé en interne, sur la base de technologies éprouvées et récentes, avec un souci de qualité et d'efficacité. 7% des usagers y accèdent par la page d'accueil et 83% via un moteur de recherche vers une page précise. La Direction de la communication veille à répondre rapidement aux recherches des usagers grâce à une structure rédactionnelle claire et respectueuse des normes. À ce titre les scores d'accessibilité du site sont de 80% en moyenne, évalués selon les outils d'audit Google Lighthouse et Siteimprove conseillés par numerique.gouv.fr, en rapport avec le respect du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

À noter que l'Observatoire socialmedia des territoires, diligenté par Cap'Com, a classé après analyse, metz.fr parmi les 5 meilleurs sites de grandes villes françaises, sur des critères de performances, d'accessibilité et d'éco-responsabilité.



La Langue française des signes - LSF

La langue des signes française (LSF) est utilisée par les personnes sourdes et malentendantes, mais également par les entendants. Utiliser cette langue permet de communiquer et de favoriser leur intégration. C'est pourquoi la Ville de Metz fait appel, pour certaines manifestations, à des interprètes en LSF : visites guidées au Centre Pompidou-Metz réservées aux personnes déficientes auditives, élection de la reine de la Mirabelle ou lors d'événements internes destinés aux agents de l'Eurométropole et de la Ville de Metz (août 2021).



Un guide des transports en FALC (Facile à lire et à comprendre)



Le réseau LE MET' a créé un guide des transports en FALC (Facile à lire et à comprendre) dont l'objectif est de permettre aux personnes déficientes intellectuelles d'être plus autonomes et d'accéder plus facilement aux transports en commun.

Ce guide a été réalisé avec le concours de plusieurs partenaires : des agents (conducteurs et administratifs) du réseau LE MET', des résidents et des professionnels de l'ESAT l'Atelier des talents et la Ville de Metz.

- Le guide est disponible sur le site lemet.fr
- rubrique "accessibilité".



Le dialogue « citoyens et handicap »

S'il est établi que la CCA est un acteur essentiel du dialogue citoyen messin, la co-construction des politiques publiques d'accessibilité et d'inclusivité avec les habitants, s'exerce au quotidien avec de nombreux acteurs : associatifs voire citoyens intéressés ou concernés par ces questions.

Par exemple, les aménagements et dispositifs pensés et conçus pour la mobilité des personnes en situation de handicap bénéficient à tous : seniors, enfants

et familles, livreurs, touristes avec bagages...

D'une manière générale allier la théorie et les retours d'expérience doit permettre de faire avancer l'accessibilité et l'inclusivité.

Une quinzaine de doléances sont traitées au cours de l'année par les services sur divers sujets tels que la voirie, les places de stationnement, l'accès aux loisirs inclusifs...



Les rencontres et partenariats avec les acteurs du territoire

La Mission Ville inclusive rencontre régulièrement les acteurs du territoire qui œuvrent dans le champ du handicap afin de mieux les connaître, de créer une plus grande cohérence et de renforcer les liens. Il s'agit aussi par la connaissance de leurs activités de mieux orienter les citoyens qui nous sollicitent et de créer des partenariats pour proposer des solutions concrètes. C'est dans ce cadre que des échanges ont été engagés avec

18 acteurs. On peut notamment citer l'Université de Lorraine, l'EPNAK (Établissement Public National Antoine Koenigswarter), le FAS Le Patio, l'IME le Coupillon, les associations Pep Lor'est, APF France Handicap, Espoir 57, la Fondation de l'audition, l'ARDDS (association de réadaptation des devenus sourds), l'ULSL (Union sportive et loisirs des sourds de Metz) et bien d'autres encore.



Accessibilité de l'espace public pour les déficients visuels - Initiative associative

À l'initiative de la Fédération des aveugles Alsace Lorraine Grand Est et de plusieurs associations (Univers Jo, Les Auxiliaires des aveugles...), une action de sensibilisation a eu lieu le vendredi 10 septembre 2021 au départ de la Place de la République. À cette occasion, les élus ont été invités à se mettre en situation de handicap visuel par le biais d'un bandeau ou d'un casque de réalité virtuelle (reproduisant ainsi un trouble de la vision), et à faire un tour dans la ville pour expérimenter les déplacements. Commentée par un expert en accessibilité, cette sensibilisation avait pour objectifs de rendre compte des solutions concrètes pour faciliter la mobilité et l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes à Metz. L'occasion également d'un temps d'échanges avec les associations et les élus.



Demandes et doléances de citoyens

La Mission ville inclusive assure quotidiennement les réponses aux doléances soumises pour les concitoyens vulnérables qui concernent différents sujets : voirie, stationnement, loisirs inclusifs...



L'étude urbaine de la gare de Metz : une grande consultation citoyenne

Participez
comme citoyens et usagers
à l'étude urbaine
du quartier gare de Metz

Du 8 novembre au 20 décembre :

- Répondez au questionnaire en ligne
- Parcourez la balade urbaine
- Organisez une balade urbaine
- Retrouvez toutes les infos de l'étude urbaine :

www.quartier-gare-metz.jenparle.net

VILLE DE METZ | EUROMÉTROPOLE METZ | Grand Est

Les citoyens, les usagers et les membres de la CCA de Metz ont été invités à participer à l'étude urbaine du quartier gare de Metz. Cette zone, en lien direct entre le centre-ville historique et le nouveau quartier de l'Amphithéâtre, fait l'objet de grandes mutations en matière d'urbanisme et de constructions. De nouvelles fonctions, culturelles, administratives, apparaissent, ainsi que de nouveaux usages et attentes, en ma-

tière de mobilité, d'économie, etc. Pour répondre à ces enjeux d'amélioration du fonctionnement urbain de ce secteur, l'Eurométropole a mené une étude visant à définir le futur projet d'urbanisme. En effet, L'Eurométropole, la Ville et la région Grand Est souhaitent disposer d'une vision prospective d'ensemble pour anticiper les prochaines évolutions, notamment les déplacements (stationnement, cheminements, continuités cyclables, jalonnement, mobilier urbain, espaces verts, sécurité, commerce, etc). L'objectif était de planifier les futures interventions pour améliorer le quotidien des habitants du quartier, des personnes qui y travaillent, des voyageurs et de l'ensemble des usagers.

Concernant l'accessibilité des personnes handicapées, les associations et organismes consultés, ont fait un certain nombre de recommandations relatives aux différents types de handicap. À ce sujet, l'étude conclut : « il faut avoir une signalétique claire dans toutes les dimensions car tous les perturbateurs des signaux rendent l'environnement hostile et agressif, le quartier gare est pour beaucoup comme un aéroport en Chine, pour nous les handicapés ».

En bref

Si la crise liée à la COVID a incontestablement ralenti les travaux et actions en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion durant cette période de référence, elle ne les a pas empêchés et malgré les difficultés qu'elle a engendrées, plusieurs faits marquants sont à noter :

- Validation par M. le Préfet de la Moselle du bilan à mi-parcours de l'Ad'AP (2021),
- Réalisation d'une aire de jeux inclusive au plan d'eau (budget supplémentaire 2020 pour un investissement de 45 000€),
- Renouvellement de la CCA en 2021 avec élargissement de ses acteurs et fonctionnement interactif renforcé (appel à l'expertise d'usage) et création de groupes d'échanges pour promouvoir les actions inclusives (lo-

sirs, sport et culture...),

- Amélioration de l'accessibilité communicationnelle y compris dans la chaîne de la mobilité et des transports publics.

En plus des difficultés générées par la pandémie, les projets rencontrent des difficultés liées à l'absence de bases de données précises sur le handicap que nous tentons de résoudre en sollicitant d'autres partenariats (cf : convention avec la Direction régionale du service médical pour la transmission de données statistiques brutes sur le handicap). Cette recherche demande des ressources supplémentaires, humaines notamment, que la collectivité ne possède pas en propre (recours à des stagiaires qu'il est nécessaire d'encadrer étroitement).

En synthèse

Premier volet de ce rapport : l'ACCESSIBILITE UNIVERSELLE résulte de la loi de 2005 pour l'égalité des chances (dite loi CHIRAC). Suivie par la CCA, l'accessibilité est mise en œuvre et suivie à travers plusieurs obligations légales qui se concrétisent en programmes de grande envergure :

- L'Ad'AP (compétence Ville de Metz) pour l'accessibilité des établissements recevant du public : écoles, mairies, bibliothèques...,
- Le PAVE (compétence Eurométropole de Metz) pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics. Ce programme est suivi attentivement en comité de pilotage Ad'AP par la MVI.
- La chaîne de la mobilité comporte également : le stationnement, les transports publics et notamment le service spécialisé PMR « ACCELIS », les navettes électriques accessibles gratuites du centre-ville...

L'accessibilité est également communicationnelle. Pour l'améliorer, des outils de communication ont été progressivement mis en place et perfectionnés :

- Le dialogue citoyens/municipalité tout d'abord,
- Le service ACCEO dédié aux personnes malentendantes,
- Un guide des transports LE MET' en FALC (facile à lire et à comprendre),
- Un site mete.fr plus performant, plus accessible et éco responsable,

Le bilan de la période de référence est positif. Les acteurs qui œuvrent pour le handicap sont nombreux, la tâche est transversale. Grâce à l'implication de tous, services, élus, associations et partenaires, le réflexe « handicap » et « inclusion » devient peu à peu une culture et incite à poursuivre ce travail.



METZ



VILLE INCLUSIVE

En complément des missions légales, de nombreuses actions volontaristes relevant de l'inclusivité et de la sensibilisation au handicap sont portées par la Commission communale d'accessibilité.

L'OBJECTIF : améliorer le quotidien des personnes fragilisées par le handicap, promouvoir l'inclusion et renforcer la sensibilisation.



L'accueil des enfants en situation de handicap

La petite enfance

L'inclusion, dès le plus jeune âge, des enfants porteurs de handicap constitue un élément fondamental du mieux vivre ensemble, la Ville de Metz s'est donc engagée, avec le soutien de la CAF de la Moselle, dans une politique volontariste à destination des familles d'enfants en situation de handicap (ESH).

→ Des professionnels formés

L'offre de service dans le domaine du handicap petite enfance, animée par

une équipe de professionnels formés repose sur :

→ 2 multi-accueils spécialisés

Le multi-accueil (MA) Charlemagne qui propose 7 de ses 25 places aux enfants en situation de handicap (ESH). Cet établissement, dirigé par une infirmière puéricultrice, secondée par 2 éducatrices de jeunes enfants, dispose de personnel spécifiquement formé à ce type d'accueil.

Le multi-accueil de Ma-

gny réserve, depuis septembre 2021, 5 de ses 20 places aux ESH. Dirigé par une éducatrice de jeunes enfants (EJE) expérimentée, et avec l'appui d'une EJE adjointe ainsi que d'une infirmière puéricultrice, l'équipe a bénéficié d'une formation en immersion mutuelle avec leurs collègues du MA Charlemagne.

■ 2 agents volants référents handicap dont la mission est de favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les 25 multi-accueils mu-

nicipaux et associatifs, ainsi qu'au domicile des assistantes maternelles municipales. La mise à disposition de ces agents permet, dans un souci d'égalité des chances, d'accompagner les professionnels et de faciliter l'accès des enfants à particularité dans les crèches. Ces éducatrices de jeunes enfants, qui disposent d'une expérience et d'une formation dans le domaine, accompagnent, d'une part, les parents concernés, en créant un lien de confiance pour

identifier avec eux les besoins spécifiques de l'enfant, partager les observations, échanger sur son évolution, et les orienter vers les partenaires médico-sociaux, et d'autre part, les professionnels en leur donnant les outils pour adapter la prise en charge et développer les relations enfant-parents-professionnels.

■ Le médecin du Pôle petite enfance qui intervient dans l'ensemble des établissements municipaux et associatifs et

s'investit tout particulièrement en réalisant des périodes d'observation sur site des enfants, qu'ils soient diagnostiqués ou non, en sensibilisant les agents à l'accueil des enfants en situation de handicap et en participant régulièrement à des réunions de coordination avec les partenaires de la sphère médico-sociale et de l'Éducation nationale, afin d'améliorer la détection, l'orientation, l'accompagnement et la prise en charge des familles et des enfants.

CHIFFRES CLÉS



2
multi-accueils spécialisés dans l'accueil des enfants en situation de handicap



2
éducatrices spécialisées handicap intervenant dans les 24 autres établissements



1
médecin et 1 infirmière puéricultrice coordonnant le dispositif d'accueil



17
des 24 établissements messins assurent cette prise en charge spécifique

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nbre d'ESH accueillis	9	11	17	20	27	36	69
Nbre d'établissements accueillant des ESH	1	4	4	7	9	13	17

Pendant la crise sanitaire, ce type d'accueil a été intégrée dans la liste des accueils prioritaires lors du fonctionnement de service minimum.

→ Des partenariats

■ Certains enfants sont accueillis alors que le diagnostic est déjà posé ; ils sont alors adressés par le réseau des partenaires de la sphère médico-sociale.

■ Il arrive fréquemment que le diagnostic soit investigué en cours d'accueil sur la base des observations réalisées par les professionnels au sein des établissements. Animé conjointement par le médecin et la directrice du multi-accueil Charlemagne, le dispositif municipal d'accueil des enfants en situation de handicap s'inscrit alors dans le véritable parcours d'accompagnement. Il vient en complément des autres prises en charge, assurées par les services de soins, le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), le Centre médico-psychologique (CMP), des associations spécialisées (SESSAD), la Protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental ou la famille elle-même.

■ La création de passerelles entre les structures petite enfance et les écoles maternelles permet d'assurer une continuité dans la prise

en charge des enfants. Au travers de conventions de partenariats, la Ville de Metz renforce sa collaboration avec les structures spécialisées dans l'inclusion (CAMSP, CM-SEA notamment). Cette approche a d'ailleurs fait l'objet de rencontres interprofessionnelles avec l'Éducation nationale pour consolider les liens avec les structures de proximité.

→ La communication

La Ville de Metz a participé activement au groupe de travail : améliorer la connaissance des parents sur la possibilité d'accueillir les enfants en situation de handicap, co-animé par la CAF de la Moselle et la Protection maternelle et infantile du départemental de la Moselle. Ce groupe de professionnel a permis d'aboutir :

■ à la réalisation d'un court métrage intitulé "grandir comme les autres à la crèche avec un handicap" visible sur les sites de la Ville de Metz et de la CAF de la Moselle,

■ à la diffusion d'un guide à l'attention des gestionnaires et des parents pour faciliter l'accès

des enfants aux modes de garde petite enfance.

Au quotidien, le réseau créé par le médecin du Pôle petite enfance et la directrice du multi-accueil Charlemagne avec les partenaires médico-sociaux contribue efficacement à faire connaître ce dispositif d'accueil, permettant d'orienter et d'accompagner les familles concernées. En complément, le Relais petite enfance de la Ville de Metz communique auprès des familles lors des rendez-vous individuels d'admission.

→ Les financements

Figurant parmi les priorités fixées par la Convention d'objectifs et de gestion (COG) 2018-2022 signée en 2018 entre l'État et la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), et traduisant la stratégie nationale en faveur d'une société inclusive, l'accueil en crèche constitue un facteur d'épanouissement pour l'enfant et de conciliation vie privée/vie professionnelle pour les parents. Pour encourager les gestionnaires Petite Enfance à accueillir les enfants porteurs de handicap, la CNAF s'appuie sur :

■ le Fonds publics et territoires qui valorise les actions visant à "renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les EAJE et les ALSH"

■ un bonus "inclusion handicap" mis en place à compter du 1er janvier 2019, qui permet de tenir compte des surcoûts liés aux moyens à mettre en œuvre pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants reconnus MDPH.

La CAF de la Moselle soutient l'action de la Ville de Metz en lui allouant une subvention annuelle de

65 000 € pour les 2 agents volants référents handicap (soit environ 80% du coût ETP), le bonus "inclusion handicap" devant quant à lui atteindre un montant estimé à 80 000 € en 2021 (Ville de Metz et associations partenaires).

→ Les perspectives

Aujourd'hui, la Ville de Metz poursuit son engagement en développant son réseau partenarial pour proposer des temps d'accueil et d'information dédiés aux familles qui ne savent pas toujours qu'un accueil est proposé au sein des crèches, mais aussi en mettant en

place un accompagnement des professionnels et des familles en matière de détection et de prise en charge des enfants atteints d'un trouble du spectre autistique (TSA). Dans ce cadre, les 2 éducatrices référentes handicap, se sont formées dans ce domaine. Fortes de cette nouvelle compétence (notamment s'agissant des méthodes de communication telles que le Makaton, le Picture exchange communication system, etc...) et de l'expérience du terrain, elles vont former à leur tour, les professionnelles volontaires au sein des EAJE messins.





L'école inclusive



Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'un parcours scolaire sans rupture tout en développant toutes ses capacités. À cet égard, le Projet éducatif territorial de la Ville de Metz (PEDT) 2021-2024 a fait de "l'école inclusive pour lutter contre les discriminations" un des axes de sa politique éducative.

L'école inclusive se décline en 5 actions principales :

1 Une meilleure intégration des élèves en situation de handicap

- 2 Mise en accessibilité des écoles
- 3 Faciliter la scolarisation et l'accueil sur tous les temps de l'enfant
- 4 Sensibilisation à l'égalité filles et garçons
- 5 Déconstruction des stéréotypes sexués

Cette volonté s'incarne de manière concrète au travers de la mise en place d'accueils spécifiques en milieu scolaire, du suivi de l'enfant, de programmes d'animations adaptés et de l'aménagement des classes d'inclusion scolaires.

Les accueils spécifiques dans les écoles messines

TOUR D'HORIZON

École maternelle Grange-aux-Bois Symphonie

→ Accueil d'une classe délocalisée de l'hôpital de jour

La Ville de Metz met à disposition du centre hospitalier spécialisé de Jury, des locaux pour accueillir des enfants de 3 à 6 ans souffrant de troubles du développement afin de proposer un retour progressif vers une scolarisation en milieu ordinaire. Une convention est passée entre l'Éducation nationale, la Ville de Metz et le centre hospitalier de Jury.

École élémentaire de Plantières

→ Institut médico-pédagogique (IMP) espérance

L'IMP Espérance accueille 24 enfants, garçons et filles âgés de 6 à 14 ans en situation de handicap et majoritairement porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA). L'accompagnement des enfants s'organise au sein d'une unité d'enseignement dotée de deux professeurs dont une classe délocalisée. Cette unité permet de dispenser des apprentissages scolaires par niveaux en fonction du projet individuel d'accompagnement. Les enfants de l'IMP partagent des temps communs avec les enfants du groupe scolaire de Metz Plantières situé à proximité. Des inclusions dans les classes peuvent être mises en place autour de supports spécifiques (art visuel, chant, sport).

École maternelle Magny Plaine la Moineaudière

→ Accueil d'élèves autistes

Depuis 2015, cette école accueille des enfants souffrant de troubles autistiques et de troubles envahissants du développement. Sept enfants, âgés de 3 à 6 ans sont scolarisés avec un professeur des écoles spécialisé et profitent de temps d'inclusion avec les autres élèves, lors de la récréation, des repas et en classe. Une initiative unique dans le département réalisée en partenariat avec la Ville de Metz, l'Éducation Nationale, l'Agence régionale de santé et l'association envol Lorraine.

École élémentaire Vallières Le Val

→ Accueil d'élèves avec des troubles du langage

La Ville de Metz met à disposition de l'Institut national des jeunes sourds de Metz (INJS) des locaux pour y accueillir des élèves présentant des troubles spécifiques du langage. Ces élèves sont accompagnés par des enseignants et des éducateurs de l'INJS et bénéficient de temps d'inclusion dans les classes selon leurs besoins. Une convention tripartite est signée entre la direction des services de l'Éducation nationale, la Ville et l'INJS.

💡 Le saviez-vous ?

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ulis)

Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves handicapés. En plus des aménagements, des adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, les élèves orientés en ULIS nécessitent un enseignement adapté qui ne permet pas d'envisager une scolarisation ordinaire. Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans un établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages à un rythme proche de celui des autres élèves. Une attention particulière est portée aux conditions d'accessibilité de ces classes et aux moyens spécifiques indispensables à leur équipement et fonctionnement : mobiliers et sanitaires aménagés, matériels pédagogiques adaptés, fournitures spécifiques...

CHIFFRES CLÉS



190
enfants
scolarisés
dans



17
classes ULIS
en
2020

ULIS 1

Classes destinées aux élèves porteurs de troubles des fonctions cognitives ou mentales. En font partie les troubles envahissants du développement ainsi que les troubles spécifiques du langage et de la parole.

- Erckmann Chatrian 1
- Erckmann Chatrian 2
- Jean Monnet
- Maurice Barres
- Jean Moulin (2 classes)
- De la seille
- Plantières
- Louis Pergaud
- Claude Debussy
- Emilie du Chatelet
- Magny-plaine
- Les hauts de Vallières
- Notre Dame

ULIS 2

Il n'y a pas d'ULIS de type 2 à Metz.

L'accompagnement des enfants atteints de troubles auditifs est réalisé par l'INJS notamment. Près de 200 enfants sont accueillis au sein de cet l'établissement messin, encadrés par des enseignants et des éducateurs œuvrant à favoriser leur intégration dans les activités de la vie de tous les jours

ULIS 3

Classes destinées aux élèves en situation de handicap visuel avec ou sans troubles associés.

- Saint-Eucaire (2 classes)

ULIS 4

Classes destinées aux élèves en situation de handicap moteur dont font partie les troubles dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, ainsi qu'aux situations de pluri-handicap.

- Fort Moselle



La pause méridienne

En plus de la restauration scolaire, l'équipe d'animation propose un temps éducatif et de loisirs qui comprend la prise en charge des enfants avant et après le repas, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Des actions de sensibilisation au handicap et sur les troubles du spectre autistique sont organisées, notamment pendant la Semaine olympique et paralympique (janvier 2021 et février 2022) avec des activités inclusives (parcours à l'aveugle guidé par la voix d'un camarade, cécihand, chamboule tout à l'aveugle, course à cloche pied, tomate à l'aveugle, ping-pong assis, parcours d'obstacles, cécifoot), mais aussi lors de la semaine de sensibilisation au handicap dans les 24 restaurants scolaires (repas à l'aveugle, match de foot avec une balle sonore/cécifoot, loto des odeurs et loto tactile). Par ailleurs la quasi-totalité des animations culturelles, sportives et éducatives proposées quotidiennement sont accessibles aux enfants porteurs de handicaps.

À noter, que le Projet éducatif de territoire priorise 4 axes dont l'école inclusive et la lutte contre les discriminations mais aussi la santé et le bien-être des enfants.



Le Plan mercredi et activités périscolaires inclusives

Pour accompagner la mise en place de la semaine de 4 jours en 2021, un Plan mercredi matin a été construit avec les associations périscolaires messines. Dans ce cadre, la Ville a souhaité développer et enrichir davantage les animations proposées pendant les temps périscolaires. L'objectif : favoriser l'émergence de jeunes citoyens éclairés. Les animations sportives, culturelles, de civisme et de santé mises en place, dans l'ensemble des quartiers, le mercredi matin et sur tous les temps périscolaires permettent de toucher un large public et sont pleinement inclusives.



Les visites d'écoles

À l'occasion de la rentrée scolaire 2021, la conseillère municipale déléguée à la compensation du handicap, Ville inclusive a fait le choix de visiter deux établissements scolaires.

L'École maternelle Jean Morette, établissement qui accueille deux élèves qui bénéficient d'une notification de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) à hauteur de 100% de présence humaine. Placés sous la responsabilité pédagogique des enseignants, les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève. Ils les accompagnent également pendant la pause méridienne (recrutement Ville de Metz). Par ailleurs, la directrice de l'école, les services de la Ville (Pôle éducation, Mission Ville inclusive) ainsi que la conseillère pédagogique ASH professeur ressources autisme, du service de l'école inclusive à l'Inspection académique Nancy-Metz,

ont étudié la possibilité d'aménager un espace calme permettant le retrait des enfants à besoins spécifiques afin qu'ils puissent se calmer ou gérer un trop-plein de sollicitations sensorielles.

L'École élémentaire Fort Moselle Quatre Saisons, établissement qui accueille dans sa classe Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), 11 élèves atteints de troubles moteurs et déficiences intellectuelles associées. Cette classe est encadrée par une équipe de professionnels composée de 5 AESH et une ATSEM.

L'occasion de saluer le travail des équipes et de montrer l'importance de la préparation de la rentrée ainsi que la concertation avec les directeurs d'écoles pour mieux mesurer les besoins de l'enfant et éviter des situations d'échec. Il peut également être utile d'associer les associations et la Commission communale d'accessibilité de la ville de Metz pour valoriser l'expertise d'usage.



Les politiques volontaristes inclusives



L'accompagnement à l'insertion sociale

Le Centre Communal d'action sociale (CCAS)

Dans une logique de solidarité et de proximité et en cohérence avec la volonté municipale, le CCAS mène ses missions d'aides sociales légales et volontaristes, également en direction du public en situation de handicap.

CHIFFRES CLÉS



12%

des 566 personnes accompagnées dans le cadre de l'accès aux droits sont des bénéficiaires de l'AAH.



9.6%

en accompagnement de longue durée



13.5%

en accompagnement ponctuel)



3%

des dossiers instruits pour des droits relatifs à la santé relèvent de la constitution de dossier SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) /MDPH



12.8%

des 117 personnes bénéficiant d'un accompagnement au logement sont bénéficiaires de l'AAH

194

demandes de secours pour des foyers dont la ressource principale du chef de famille est l'AAH



Le « relais jeunes 15/25 ans »

Lancé en septembre 2021, ce nouveau dispositif destiné aux messins de 16 à 25 ans vise à faciliter l'insertion sociale des jeunes. Le principe : financier leur permis de conduire et/ou leur formation professionnelle en contrepartie d'un engagement bénévole dans la vie associative locale. Cette initiative est mise en œuvre par le Service jeunesse, éducation populaire & vie étudiante et l'École des sports de la Ville de Metz, en partenariat avec la Mission locale du Pays Messin, les équipes de prévention spécialisée, les associations socioéducatives et les clubs sportifs. Les bénéficiaires s'engagent à participer à l'École des sports à raison de

2 séances hebdomadaires et événements sportifs et à effectuer 120 heures de bénévolat : 60 heures au sein de son quartier (centre social, MJC...) et 60 heures inclusives (associations œuvrant auprès des personnes vulnérables ou handicapées). Les heures de bénévolat inclusives ont été proposées par les Restos du cœur, le centre arc-en-ciel, Motris, Grandir dignement, UA2M (Union Acrobatique Metz Moselle), les Auxiliaires des aveugles 57, le Centre départemental sport adapté Moselle et APF France Handicap.

Ce dispositif est également ouvert aux jeunes en situation de handicap.



CHIFFRES CLÉS



140
agents
municipaux
ayant la
reconnaissance
de travailleur
handicapés,
en incapacité
permanente
partielle et
en restriction
médicale



5.98%
des agents
municipaux
sont identifiés
bénéficiaires
de l'obligation
d'emploi (BOE)
en
2020



Handicap au travail, la collectivité s'engage

Investie dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, la Ville de Metz développe une politique volontariste en faveur de l'emploi et de l'inclusion des agents en situation de handicap. Elle se décline en plusieurs volets : le recrutement de personnes handicapées ; le maintien des agents dans l'emploi ; l'information et la sensibilisation. Cette volonté se traduit par l'action du référent handicap et la signature d'une convention de partenariat avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Le référent handicap de la Direction des ressources humaines mutualisée de la Ville et l'Eurométropole de Metz pilote les actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées, accompagne les agents dans les démarches de reconnaissance auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et apporte les conseils nécessaires à la poursuite de l'activité professionnelle dans les meilleures conditions.



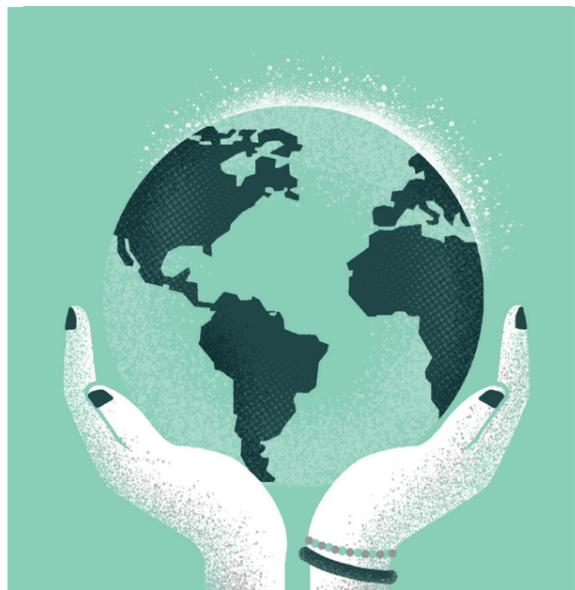
Le FIPHFP appuie les employeurs publics dans le développement de politiques en faveur des agents en situation de handicap. Il finance notamment les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques. La Ville de Metz, conjointement au CCAS et à l'Eurométropole, a renouvelé en 2019 sa convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Celle-ci prévoit un plan d'action de 511 937€ pour la période 2019 - 2022.



De nouveaux objectifs en matière de transition écologique et solidaire ont été fixés :

OBJECTIF 2026 : viser 170 bénéficiaires de l'obligation d'emploi, ce qui correspond à environ 7% des agents.

OBJECTIF 2030 : viser 200 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), ce qui correspond à environ 8% des agents. (Selon évolution des effectifs)



L'apprentissage

Tous les ans, la Direction des ressources humaines mutualisée lance une campagne de recrutement d'apprentis. Dans ce cadre, 8 apprentis en situation de handicap ont été recrutés au sein des trois structures, pour un objectif initialement fixé, à 6 apprentis au terme de la convention avec le (FIPHFP) en juin 2023. Le Pôle Parcs, jardins & espaces naturels est en pointe en la matière, il travaille en collaboration étroite avec plusieurs CFA spécialisés.

À noter que les apprentis en situation de handicap bénéficient d'un double accompagnement :

- un accompagnement socio-pédagogique par leur CFA,
- un accompagnement spécifique du maître d'apprentissage sous la forme de sessions de formation / sensibilisation à la problématique du handicap.

Un 1^{er} module de formation destiné à une vingtaine de maîtres d'apprentissage intègre une partie théorique et une partie pratique permettant d'aborder des situations très spécifiques comme les troubles neurologiques ou les troubles du spectre autistique. Un second module est programmé à l'automne 2022. L'aide à l'apprenti de 750€ est versée à chaque apprenti reconnu travailleur handicapé.



Duoday et Metz Handuo

À l'instar de l'opération DUODAY qui permet aux collectivités ou employeurs privés, d'accueillir des personnes en situation de handicap pour un stage d'observation d'une journée, la Direction des Ressources Humaines organise une semaine spéciale. En effet, la collectivité s'engage et élargit cet accueil à 5 jours à travers une action baptisée METZ HANDUO qui s'inscrit dans la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées organisée du 15 au 21 no-

vembre 2021. Le principe est le même que DUODAY : permettre à des stagiaires de différents horizons de découvrir la collectivité, ces métiers et de créer du lien. Une manière aussi de se rencontrer pour changer de regard et dépasser les préjugés.

Plusieurs services de la Ville de Metz et de l'Euro-métropole ont eu l'occasion de participer à cette opération qui représente une expérience enrichissante. Il était souhaité pour cette 1^{ère} session de

METZ HANDUO un accueil de 8 stagiaires, avec l'objectif de proposer à l'issue l'opportunité d'une immersion prolongée au sein de nos collectivités.

La Mission ville inclusive a accueilli pendant 5 jours, un élève de l'EPNAK (établissement public national, Antoine Koenigswarter) qui a poursuivi, à l'issue de cette semaine, un cursus pour être assistant de direction à la rentrée 2022.





L'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et manifestations

LA CULTURE POUR TOUS : Afin d'améliorer l'accessibilité de la programmation culturelle et des manifestations organisées sur le territoire messin, la Ville de Metz œuvre, avec les services municipaux et les associations organisatrices d'événements, à la mise en place d'événements « pour tous ».



Bibliothèques médiathèques de Metz (BMM)

Des animations pour lutter contre les stéréotypes liés au handicap !

La vocation originelle des bibliothèques est de permettre l'accès à la culture pour tous. Ainsi, les Bibliothèques-Médiathèques de Metz s'attachent à offrir des services et des collections à la portée de tout un chacun. En octobre et novembre 2021, les BMM ont proposé une programmation culturelle spécifique : « Tous différents » qui a rencontré un franc succès. Les bibliothécaires ont eu à cœur de déconstruire les idées reçues sur les handicaps, quels qu'ils soient : à travers des causeries inclusives pour personnes voyantes, mal ou non-voyantes ; via des capsules vidéo pour apprendre quelques mots en langue des signes ; des lectures dans le noir pour (re)découvrir autrement la singularité des textes littéraires, ou encore par une appréhension de documents patrimoniaux et du quartier impérial convoquant les sens. Ces actions, pensées dans un esprit inclusif, s'adressaient à tous les publics, enfants, adolescents et adultes, porteurs ou non de handicaps.



CHIFFRES CLÉS

32 culturelles ont eu lieu dans les BMM et ont réuni quelques **350** participants

Le fonds ou collections « accessibles »

Les BMM poursuivent le travail engagé pour s'ouvrir davantage à tous les publics. De nouveaux services destinés aux publics empêchés sont proposés en partenariat avec les associations. L'objectif : faciliter l'accès à la lecture publique en développant l'acquisition de fonds à destination des publics dits empêchés, en situation de handicap ou éloignés de la lecture pour diverses raisons. Créé à la suite d'une subvention du Centre National du Livre obtenue en septembre 2020, ce fonds spécifique a été mis en place en octobre 2021 dans les 4 médiathèques du réseau (Agora, médiathèque Jean-Macé, médiathèque du Sablon et médiathèque Verlaine). Une dizaine de liseuses ont été déployées



CHIFFRE CLÉ

970 documents sont ainsi accessibles. Ce chiffre va augmenter avec les acquisitions des prochaines années.

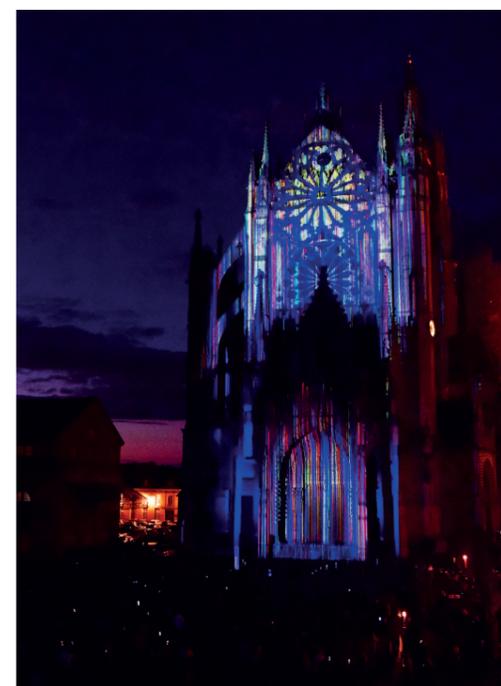
Les accueils de groupe

Les BMM proposent des accueils spécifiques et co-construits avec les pédagogues pour aborder la lecture et la culture de la manière la mieux adaptée. Des collaborations sont développées avec des dispositifs ULIS, UEMA, des instituts médico-pédagogiques (ITEP, INJS, IME, IEM), des foyers et des associations.



CHIFFRES CLÉS

55 accueils dans les **6** points du réseau de lecture public messin ou dans d'autres structures.



Festival Constellations

Le Pôle culture de la Ville de Metz met en place plusieurs actions qui visent à ouvrir la manifestation à tous les publics :

- Une visite sur site a été réalisée avec le référent accessibilité pour vérification et échanges sur les rampes d'accès.
- Demande d'ouverture des toilettes accessibles aux PMR sur le parcours nocturne, indiquée sur le plan.
- Pour le mapping de la Cathédrale, une zone PMR réservée avec signalétique, et une sensibilisation des agents de sécurité afin que cet espace ne soit pas occupé par des personnes non concernées.
- Sensibilisation des médiateurs à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Définition d'un itinéraire bis plus facile d'accès est indiqué sur la brochure et le dépliant pour éviter le passage par la rue d'Alger très pentue.
- Intégration d'informations accessibilité dans la communication (site internet, flyer).



CHIFFRE CLÉ

6 sites accessibles PMR pour le Parcours Pierres Numériques.





Centre Pompidou-Metz : des visites adaptées

Afin de développer l'accès à la culture pour tous, le Centre Pompidou-Metz et la Ville de Metz organisent des visites guidées, gratuites, selon les handicaps. Des aménagements spécifiques sont proposés et un guide conférencier formé accompagne les participants. En 2022, le nombre de participants a été doublé permettant ainsi d'offrir autour de la culture, des temps d'échanges et de découverte.



Le soutien aux associations

Les associations sont des acteurs essentiels du territoire. Leur rôle capital n'est plus à démontrer, elles participent au dynamisme et au « vivre ensemble » dans des domaines variés : sport, culture, solidarité, loisirs... Elles agissent directement auprès de la population. C'est pour ces raisons que la Mission Ville inclusive, aux côtés de la conseillère municipale déléguée au handicap, informe, oriente et accompagne, de nombreuses associa-

tions, dans la mise en place de leur projet. La Ville apporte son soutien sous différentes formes : versement d'une subvention (après étude d'un dossier complet et validé par le conseil municipal), mise à disposition de locaux et ou de matériel, communication (valorisation d'un événement via nos outils de communication, impression de document...) mais aussi mise en relation avec les bons interlocuteurs.



Passages Transfestival

La Ville de Metz a rencontré les organisateurs de ce festival afin de développer l'accessibilité. Plusieurs améliorations ont été réalisées 2022 :

- Élaboration d'un parcours d'accès bis à l'Esplanade via le parking de la Citadelle, pour les PMR.
- Mise en place d'un accueil renforcé : personnel de billetterie, chargés de relations avec le public et

bénévoles ont été préparés à l'accompagnement individuel des PMR.

- Formation collective pour les médiateurs par APF France Handicap.
- Mise à disposition d'un fauteuil roulant à l'accueil, pour les PMR.
- Information spécifique « accessibilité » sur les supports de communication (programme du festival et site internet).



Spectacle en audiodescription à l'Opéra-Théâtre

L'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole propose des spectacles en audiodescription permettant l'accès aux personnes déficientes visuelles. Deux opéras ont été proposés : « Roméo et Juliette » (déc. 2021) et « Mireille » (juin 2022). Avec ce dispositif, le spectateur peut bénéficier des explications et des détails du spectacle via un casque, un programme écrit en gros caractère ainsi qu'un texte en braille pour les non-voyants.



Les clubs

À l'instar d'Handisport Metz, d'autres associations telles que Handi Cap Evasion et l'Union Sportive et Loisirs des Sourds de Metz proposent des activités sportives aux personnes handicapées. On trouve ainsi un large panel qui va du badminton, à l'athlétisme, en passant par la pétanque, le volley-ball sans oublier les promenades en joëlette ou encore le torball (sport pour malvoyants et non-voyants pratiqué sous la houlette du Torball Club de Metz).

Parallèlement, aux côtés de ces structures adaptées, des clubs sportifs messins proposent des sections spécifiques comme le SMEC tennis de table, les sports de glace, le kayak club, les régates messines ou encore A2M -Athlétisme Metz Métropole qui intègrent des athlètes handicapés.

Les Red Dragon's

En septembre 2021, l'équipe de basket fauteuil Red Dragon's a fusionné avec Metz Handisport. Outre un soutien financier, la Ville de Metz a mis à disposition de l'équipe le gymnase de la Grange-aux-Bois pour ses entraînements et ses matchs à domicile. Après une saison impressionnante, l'équipe de basket fauteuil de National A messine a gagné les coupes de France et d'Europe.



Le soutien au sport inclusif

La politique sportive municipale a pour ambition de développer le "sport pour tous". Il s'agit de mettre en place un environnement et des actions, permettant l'activité sportive à tout âge, pour tout milieu social ainsi que pour tout état de santé.

Des actions en faveur des personnes en situation de handicap permettent de mélanger les jeunes et les seniors, les personnes valides et handicapées, etc. Le sport trouve alors toute sa dimension sociale.

L'autre grand axe du « sport pour tous » est la notion de « loisir » destiné aux sportifs amateurs désireux d'un cadre pour une pratique de loisir qui peut être variée (pratique multisport).



Les piscines municipales



Des activités en piscines sont proposées avec accueil et encadrement des personnes handicapées sur des créneaux spécifiques via des partenariats entre la piscine du Bon Pasteur et des associations de rééducation et réadaptation.

On rappellera aussi, les systèmes de mise à l'eau facilitant l'accès au bassin dont sont dotées depuis plusieurs années les piscines Lothaire et Belletanche.

En mars 2022, la municipalité a mis gracieusement à disposition, de la Fédération française du sport adapté, la piscine du Bon Pasteur pour l'organisation d'une manifestation « Tous à l'eau : une journée pour apprendre à nager destinée aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique ».



Les événements sportifs

La Ville de Metz accueille des manifestations sportives de haut niveau comme le championnat de France handisport de tennis de table. Des stands et ateliers dédiés à la pratique handisport sont organisés lors d'événements portés par la Ville comme la Fête du sport ou la semaine olympique dans les écoles.

La Semaine Olympique dans les écoles

La Ville de Metz, Terre de Jeux 2024, a participé à la Semaine olympique et paralympique organisée, du 24 au 29 janvier 2021, dans les écoles messines. Cette semaine promeut la pratique sportive chez les jeunes et mobilise la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. L'école des sports propose notamment des ateliers sous forme de parcours sportifs incluant une sensibilisation aux pratiques handisport (boccia, torball). Ces actions contribuent au développement de l'école inclusive et au vivre ensemble.



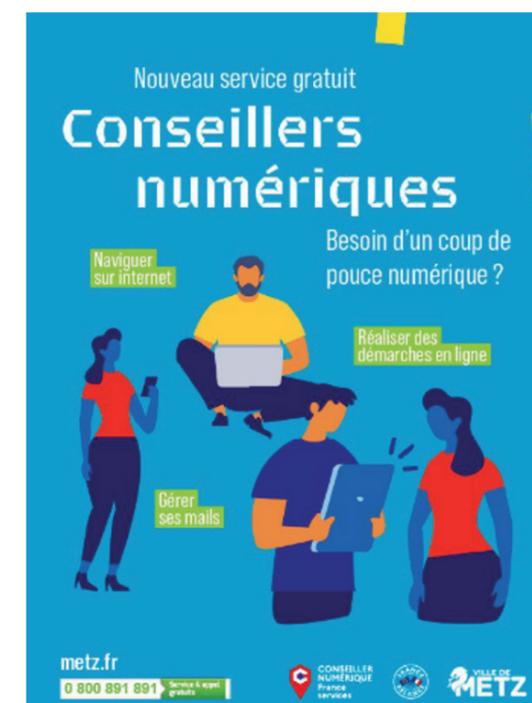
Les actions de prévention, de sensibilisation et de lutte contre les inégalités et les discriminations



La prévention et la lutte contre la fracture numérique

De nombreux français ont des difficultés avec les usages liés au numérique. Afin de proposer un accompagnement adapté dans les quartiers, au plus près des habitants, la Ville a recruté à l'automne 2021, 7 conseillers numériques. Cette initiative permet à la Ville de Metz de disposer d'une structure opérationnelle pour accompagner les citoyens vers l'autonomie et la maîtrise du numérique au quotidien (démarches administratives en ligne, prise en main d'équipement, environnement numérique, etc). Présents au sein des mairies de quartier, des bibliothèques-médiathèques, du CCAS, et auprès des associations locales, les conseillers proposent également des ateliers d'initiation et de formation.

Ces rendez-vous sont ouverts à tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap. Afin que l'équipe de conseillers numériques puisse appréhender au mieux l'accueil du public handicapé et qu'elle connaisse les ressources disponibles sur le territoire pour orienter un usager porteur de handicap, les conseillers numériques ont rencontré le coordinateur territorial des actions associatives APF France handicap.



Toutes les infos sur la prise de rendez-vous et les lieux d'accueil sur :

- metz.fr
- **Mission Inclusion Numérique**



Les actions de sensibilisation au handicap



La semaine de sensibilisation au handicap

Chaque année, dans le cadre de la journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, la Ville de Metz organise une semaine de sensibilisation au handicap dans les écoles primaires, en partenariat avec l'Éducation nationale. Cette initiative permet d'aborder tous les types de handicaps visibles (mental, auditif, visuel, moteur) et invisibles tout en luttant contre les préjugés et les stéréotypes pour favoriser l'école inclusive. De nombreux ateliers de sensibilisation sont ainsi programmés pour comprendre et accepter les différences.

Afin de mettre en place ces actions, chaque école bénéficie d'un « kit pédagogique » (guide d'accompagnement pour la préparation des ateliers, méthodologie, contenus et objectifs pédagogiques, ainsi que des textes en braille, lunettes occultantes, casques anti-bruit, livre jeunesse, etc.) financé par la Ville. La collectivité a offert en 2021 à toutes les écoles élémentaires, un jeu de boccia, sport de boules paralympique, adapté à l'utilisation de tous, personne porteur d'un handicap ou non. Permettant ainsi de poursuivre l'information et la sensibilisation au cours de l'année scolaire.

Les classes élémentaires ont aussi été invitées à détourner des œuvres d'art pour transmettre un message sur le handicap. Les productions artistiques, planes ou en relief, ont été exposées dans le péristyle de l'hôtel de ville lors de la semaine de sensibilisation du 29 novembre au 3 décembre 2021.



CHIFFRE CLÉ

33 écoles ont bénéficié de jeux de Boccia offerts par la Ville de 2021.



Le Challenge piétons

Chaque année la Ville de Metz organise le Challenge piétons. Annulé en 2020 et 2021, en raison de la crise sanitaire, cet événement a fait son retour le 16 juin 2022 place de la République. Organisé, en partenariat avec l'Inspection académique, ce rendez-vous annuel sur le thème de la sécurité du piéton en ville et plus particulièrement de l'autonomie des enfants, réuni plus de 750 enfants des écoles messines. L'objectif : apprendre aux enfants de CE1 à se déplacer, en toute sécurité, à pied dans la ville.

Une occasion pour la Mission Ville inclusive de proposer un stand de sensibilisation aux déplacements des personnes déficientes visuelles. Animé grâce au soutien de 16 bénévoles de plusieurs associations (Auxiliaire des aveugles de Metz et de Moselle, Chiens Guide de l'Est, APF France Handicap et l'ESAT Solidarité), le stand a connu un vrai succès puisque près de 280 enfants ont été sensibilisés et ont participé aux animations proposées.



GT RAVI

Une volonté forte d'être au cœur des innovations au service de la sensibilisation à l'inclusivité des villes

Le Cerema est engagé aux côtés des collectivités pour améliorer la vie quotidienne des citoyens. Depuis 2014, le Cerema a mis en place un groupe d'échange sous la forme du GT RAVI (Groupe technique des référents accessibilité des villes inclusives). Ce réseau est dédié aux techniciens des collectivités travaillant sur l'accessibilité. Soucieuse de suivre les innovations dans ce domaine, la ville de Metz s'est engagée depuis de nombreuses années au sein de ce groupe de travail national. Elle y apporte ainsi son expertise d'usage et « profite » de l'expérience des villes du réseau, permettant d'enrichir sa connaissance du handicap, des solutions techniques et des usages. À ce titre, elle a proposé, en 2021, un sujet sur les IOP autour de la problématique : comment allier

accessibilité et végétalisation ? ». Les travaux de cet atelier sont consultables sur le site :

→ cerema.fr

→ **Installation Ouverte au Public (IOP) et abords extérieurs des ERP : comment allier accessibilité et végétalisation ? | Cerema**

Parallèlement, la Ville de Metz a été sollicitée par le CNFPT pour contribuer à la réalisation, en partenariat avec le CEREMA, d'un MOOC (cours en ligne) consacré à l'accessibilité. Animé par deux agents de la Ville de Metz, cette initiative a permis de partager notre expérience autour des questions : comment définir et planifier les travaux sur la base du diagnostic d'accessibilité ainsi que la communication sur les résultats de la mise en accessibilité. En effet, la Ville bénéficie d'une reconnaissance pour la qualité de son travail et de son engagement.



En bref

Inscrites dans le « schéma de cohésion sociale » de la Ville de Metz pour la période 2020 - 2026, de nombreuses actions volontaristes sont prévues dont certaines ont été mises en œuvre et décrites ici. En complément, la conclusion générale qui clôturera ce rapport, donne quelques perspectives pour les années à venir. La tâche est immense !

De la petite enfance aux seniors, dans tous les domaines, la Ville de Metz et son Centre communal d'action sociale (CCAS) souhaitent faciliter le quotidien de ses habitants parmi les plus vulnérables. L'objectif : donner une impulsion forte pour l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et aux manifestations. Cet objectif bénéficie du soutien d'autres acteurs, notamment associatifs. À noter que les publics concernés par les

actions de sensibilisation au handicap, dès la petite enfance, ont été élargis. Notre contribution à l'innovation sociale créative en matière de handicap a été confirmée et enrichie par la participation d'un second agent (Eurometropole de Metz) au sein du réseau issu du CEREMA.

Néanmoins, nous devons encore lever certaines difficultés :

- La multiplicité des types de handicaps, pouvant parfois « s'affronter », qui complexifient les projets ;
- Certaines données statistiques non disponibles (cf : accessibilité en partie I)
- Les préjugés et stéréotypes sur le handicap subsistent parmi la population et sont difficilement rattrapables, faute d'actions préventives.



En synthèse

Second volet important de ce rapport, l'inclusivité traduit la volonté forte de la ville de s'engager dans des dispositifs volontaristes avec la mobilisation de tous les pôles municipaux et l'implication des élus et des agents.

De la petite enfance au quatrième âge, des mesures ont été mises en place pour améliorer le vivre ensemble dans notre cité. Tous les domaines sont concernés : éducation, formation, emploi, culture, sports, loisirs et manifestations populaires.

Les actions de sensibilisation au handicap ont également été renforcées et cet effort sera poursuivi.

Les actions de prévention et de lutte

contre les discriminations sont suivies par un chargé de mission rattaché à la Direction générale.

Soucieuse de suivre les innovations dans les domaines de l'accessibilité et de l'inclusivité, la Ville de Metz s'est engagée depuis de nombreuses années au sein d'un groupe de travail national : le GT RAVI. Elle y apporte son expertise d'usage et « profite » de cette même expertise apportée par les autres villes du réseau.

Cette émulation intellectuelle ne peut que renforcer les liens entre nos villes et enrichir notre connaissance du handicap, des solutions techniques et des usages qui ont été efficaces dans d'autres régions et qui profiteront, in fine, à l'ensemble de nos concitoyens touchés par le handicap.



Les prospectives

L'école inclusive

- L'ouverture d'une UEEA (unité d'enseignement autisme) à la rentrée 2022-2023 à l'école « Quatre Bornes », quartier Devant-les-Ponts.
- Création d'un espace de répit à l'école Jean Morette, quartier Nouvelle Ville.

Les loisirs inclusifs

- La Ville de Metz va proposer, aux animateurs des associations et centres socioculturels, de se former aux solutions d'accueil d'enfants porteurs de handicap. Cette formation est prise en charge par la collectivité.
- Un travail est engagé pour améliorer le répertoire en ligne des associations dédiées au handicap et à l'inclusivité, pour une meilleure accessibilité informative.

Le sport

- La préfiguration du Challenge handicap et technologies dans le cadre du programme Metz l'étudiante (événement en septembre 2022 à la Grange-aux-Bois).
- Création d'un espace Snoezelen à la piscine du Bon Pasteur : la Ville de Metz a investi dans l'aménagement et l'acquisition de matériels (occultation

des baies vitrées et diffusion de lumière tamisée, musique douce...) pour la mise en place d'un dispositif de stimulation multisensorielle. Cet équipement novateur serait opérationnel en début d'année 2023.

La culture

- Lecteurs de livres audio DAISY : les BMM ont acquis 6 lecteurs de livres audio DAISY permettant aux personnes empêchées de lire, d'écouter le livre sonore, d'accélérer ou de ralentir la vitesse de lecture, de varier la tonalité, de sauvegarder le point d'arrêt, etc. Accessibles et simple d'utilisation, ces lecteurs seront mis à la disposition du public fin 2022.

À la découverte des Archives municipales

- Des collaborations futures sont prévues avec la CCA, par exemple, l'organisation de visites guidées adaptées en fonction des types de handicap, afin de tester et, le cas échéant, d'améliorer les dispositifs d'accueil du public ou encore la validation du document FALC des Archives, avec le soutien de l'ESAT "l'Atelier des talents".

Une meilleure accessibilité aux événements festifs populaires

■ La Ville organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations : Festival Constellations de Metz, Fêtes de la Mirabelle, etc. Une attention particulière a été portée sur l'accessibilité de ces événements avec de nombreuses actions en faveur de l'inclusion, cet effort sera poursuivi et développé.

Sensibilisation au handicap : exposition sur le polyhandicap

■ À compter de la rentrée 2022, des actions de sensibilisation seront proposées aux élèves de maternelle. Des ateliers sur la langue des signes française sont programmés et pris en charge par la Ville. Lors de la semaine de sensibilisation au handicap organisée en novembre 2022, une exposition sur le polyhandicap, méconnu de

nos concitoyens, sera présentée, en partenariat avec l'IEM (Institut d'éducation motrice) « Le Coupillon », sous le péristyle de l'hôtel de ville.

La lutte contre les discriminations

■ Réalisation d'un document présentant les actions de la Ville en faveur de la lutte contre les discriminations, dont un chapitre sera réservé au handicap.

Renforcer la concertation

■ Ayant constaté que la communication avec les personnes handicapées était difficile, notre participation prochaine à l'atelier du GT RAVI « Les outils de la concertation pour les personnes handicapées » en novembre 2022, nous permettra, de recueillir d'autres expériences et avis.

1 : DAISY correspond à l'abréviation de « Digital Accessible Information System ». Il s'agit du standard international, adopté par des bibliothèques de plus en plus nombreuses, pour les ouvrages audios numériques destinés aux déficients visuels et plus largement aux personnes ayant des difficultés d'accès à la lecture.

Annexes

1. Lettre d'informations de la CCA juin 2022
2. Liste ERP IOP attestés de 2020 à 2022 (arrêté au 31/06)
3. Liste des dérogations et des mesures de substitution pour les ERP
4. Plan de circulation des Navettes 83/81

GLOSSAIRE

AAH : Allocation aux adultes handicapés

Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

AESH : accompagnants d'élèves en situation de handicap

BOE : Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

DYS : troubles spécifiques du langage et des apprentissages dont le nom débute souvent par le préfixe « dys »

EAJE : Etablissements d'accueil du jeune enfant

ESH : Enfant en situation de handicap

ERP : Etablissement Recevant du Public

IOP : Installation Ouverte au Public

IEM : Institut d'éducation motrice

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MVI : Mission Ville inclusive

PAVE : Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces Publics

PEDT : Projet Educatif de Territoire

PMR : Personne à mobilité réduite

PCH : Prestation Compensatoire du Handicap

PLH : Programme Local de l'Habitat

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

TSA : Trouble du spectre autistique

ANNEXES



Informations à la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)

JUIN 2022



metz.fr

Commission Communale
pour l'Accessibilité

Plus d'infos : Mission Ville inclusive
03 87 55 84 59 - villeinclusive@mairie-metz.fr



Challenge piétons

Appel à bénévoles



La Ville de Metz organise le **jeudi 16 juin, de 8h30 à 16h, Place de la République** le Challenge piétons, une opération dont l'objectif est d'apprendre aux enfants de CE1 à se déplacer, en toute sécurité, à pied dans la ville. A cette occasion, la Mission Ville inclusive proposera, avec le soutien d'associations (Auxiliaire des aveugles de Metz et de Moselle et Chiens Guide de l'Est) une action de sensibilisation aux déplacements des personnes déficientes visuelles : un parcours les yeux bandés et canne blanche,

avec franchissement d'escaliers, d'un passage piétons avec bande podotactile et feux à annonce sonore.

Cette animation nécessite la présence de nombreux adultes pour accueillir les groupes d'enfants (environ 12 enfants /groupe) ; actuellement, il nous manque des bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons les membres de la CCA intéressés et disponibles pour nous accompagner sur cette journée, vous pouvez aussi consacrer à cette action uniquement quelques heures. L'inclusion passe aussi par la compréhension des différents handicaps et à travers cette action, les usagers et citoyens de demain seront sensibilisés au vécu des personnes en situation de handicap.

Formation aux gestes de premiers secours

Formation gratuite et adaptée pour les membres de la CCA

La Ville de Metz, en partenariat avec l'Association Française des Premiers Répondants (AFPR), proposera à l'automne 2022, aux membres de la CCA une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) basée sur l'apprentissage des gestes de premiers secours et la réalisation de situations concrètes. A travers des modules interactifs et participatifs, cette formation permet de devenir un « citoyen sauveteur » car à tout moment, chacun de nous peut être confronté à une situation d'urgence. Cette formation gratuite proposera une adaptation des méthodes d'apprentissage, aux possibilités des personnes en situation de handicap. Par exemple, dans la pratique du massage cardiaque, l'objectif sera d'apprendre à « coacher » une personne valide à pratiquer celui-ci pour la guider et lui transmettre les bons gestes à faire.

Conseillers numériques

Un coup de pouce numérique pour tous

7 conseillers numériques sont opérationnels depuis mars 2022. Ils interviennent au sein des mairies de quartiers, des bibliothèques-médiathèques, du CCAS et des associations de proximité. Ils proposent, gratuitement, des rendez-vous personnalisés et des ateliers afin de permettre à chacun, près de chez soi, de s'approprier progressivement les usages du numérique au quotidien. L'équipe des Conseillers Numériques a rencontré et échangé avec le Coordinateur Territorial des actions associatives APF France handicap. Cela a permis de tisser des liens, de connaître les ressources disponibles sur le territoire et de savoir comment orienter au mieux un usager porteur de handicap. Il est, dès à présent, possible de rencontrer un conseiller numérique, gratuitement, sur rendez-vous.



Toutes les informations sur les modalités de prise de rendez-vous et les lieux d'accueil sur metz.fr [Mission Inclusion Numérique - metz.fr](http://MissionInclusionNumerique-metz.fr) Des flyers de présentation de ce dispositif sont également disponibles dans les mairies de quartiers ou sur simple demande auprès de la Mission Ville inclusive.

Guide des transports en FALC

Renforcer l'accessibilité des transports



Le réseau de transport LE MET' a créé un guide de transport en FALC (Facile A Lire et à Comprendre) dont l'objectif est de permettre aux voyageurs porteurs de handicap cognitif, psychique ou mental d'être plus autonomes et d'accéder plus facilement aux transports en commun. A l'initiative du réseau LE MET', ce guide a été réalisé avec le concours de plusieurs partenaires : des agents (conducteurs et administratifs) du réseau LE MET', des résidents et des professionnels de l'ESAT l'Atelier des talents et la Ville de Metz.

Ce guide sera disponible à partir de mi-juin, en téléchargement gratuit sur le site leMET.fr rubrique accessibilité, des exemplaires papier seront également disponibles à l'Espace mobilité (Place de la République) ou dans les mairies de quartiers.

Red Dragon's de Metz

Champions d'Europe et de France de basket fauteuil !

Les Messins ont remporté l'Euro Cup 2 en avril et la Coupe de France en mai ! Un doublé vainqueur pour ces sportifs soutenus par la Ville de Metz.

Toutes nos félicitations à cette dynamique équipe que nous vous invitons à soutenir et à découvrir lors des matchs au gymnase Grange-aux-Bois 2 rue de la Baronète. Le final four de Nationale 2 se



déroulera à Metz les 4 et 5 juin. Les Red Dragon's seront opposés le samedi 4 juin à 18h à l'équipe de Valenciennes. Le dimanche se tiendront les finales pour la 3ème place (9h) et pour le titre (11h15).

Retrouvez toutes les informations sur les dates des rencontres sur le compte Facebook de l'équipe.

Visites guidées au Centre Pompidou-Metz

Accès à la culture pour tous !

Le Centre Pompidou-Metz et la Ville de Metz proposent des visites guidées gratuites et adaptées pour le public en situation de handicap. Voici le calendrier des prochaines rencontres :

- **Jeudi 23 juin de 15h à 17h Exposition Mimésis. Un design vivant**
Pour des personnes atteintes de troubles du spectre autistique
- **Jeudi 7 juillet de 15h à 17h Exposition Mimésis. Un design vivant**
Pour des personnes atteintes de Trisomie 21
- **Jeudi 25 août de 15h à 17h Exposition Mimésis. Un design vivant**
Pour des personnes atteintes de troubles psychiques

Pour tout renseignement ou inscription, contacter la Mission ville inclusive villeinclusive@mairie-metz.fr

Annexe 2

Liste des ERP dont les travaux de mise en accessibilité ont été achevés en 2020, 2021, 2022 (arrêté au 30 juin) et disposent d'une attestation.

ANNEE 2020

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole maternelle Les Chardonnerets I - 49 rue Charlotte Jousse

Ecole maternelle Les Peupliers - 12 rue du Professeur Jeandelize

Ecole maternelle L'Ile aux Enfants - 1 rue Louis Davillé

Ecole maternelle Les Mirabelles 1 et 2 - 1 rue du Roussillon

Ecole maternelle des Hauts de Vallières - 10 rue des Carrières

Ecole maternelle Les Roitelets - 3 rue Lamartine

Ecole maternelle Les Plantes - 2 rue André Theuriet

Ecole maternelle Les Acacias - 4 rue Eugène Jacquot

Ecole élémentaire Michel Colucci - 5/7 rue Yvan Goll

Ecole élémentaire La Corchade - 23 rue Faulquenel

Ecole élémentaire Camille Hilaire - 17 rue Dominique Macherez

Ecole maternelle Symphonie - 1 rue de la Petite Voevre

Ecole élémentaire Pilâtre de Rozier - 1 rue du Pâtural Barbet

Groupe scolaire de Plantières - Restaurant scolaire - 6 rue de la Croix de Lorraine

Institut d'éducation sensorielle - PEP - 8 rue de la Monnaie

EQUIPEMENTS SPORTIFS

COSEC Dauphiné - 11 rue du Dauphiné

Gymnase Malraux - 199 avenue André Malraux

Gymnase Périgueux - 9 rue de Périgueux

Complexe sportif des Hauts de Blémont Nouveau vestiaire (locaux espaces verts) - 90 rue du Général Metman

Les Arènes - rue Louis le Débonnaire

EDIFIE CULTUELS

Eglise Saint-Fiacre - Rue de la Chapelle

Club seniors

Club sénior de Queuleu - 12 rue des Vosges

AUTRES ETABLISSEMENTS

Centre Saint-Denis de la Réunion - 2 route de Lorry

Centre du Bon Pasteur (Locaux associatifs et salle municipale - 13 rue du Bon Pasteur

ANNEE 2021

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole maternelle Les Sources - 24 rue Faulquenel

Ecole élémentaire Le Val + Bloc sanitaire cour - 53 rue Charlotte Jousse

Ecole élémentaire Le Val (1 classe) - 1 place du Capitaine Allmacher

Ecole élémentaire Le Val (BCD) - 1 place du Capitaine Allmacher

Ecole élémentaire Les Borde - 12 rue du Professeur Jeandelize

Ecole élémentaire de la Seille - Bâtiment A (Inspection académique) - 199 avenue André Malraux

Ecole élémentaire Le Graouilly - 14 rue du Graouilly

Ecole élémentaire Hauts de Queuleu - 10 rue Alfred de Vigny

Groupe scolaire de Plantières – Périscolaire - 3-5 rue Louis Davillé

Groupe scolaire Louis Pergaud Restaurant scolaire - Rue de la Chabosse

EQUIPEMENTS SPORTIFS

COSEC Paul Valery - Rue Henri Bergson

COSEC Queuleu - 20 rue des Déportés

COSEC Arsenal - Rue des Remparts

COSEC de Magny - Rue du Bourdon

Piscine du Bon Pasteur - Rue du bon pasteur

ETABLISSEMENTS SOCIOCULTURELS

Centre social Le Quai - 1 bis rue de Castelnau

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Multi-accueil "Maison de la Petite Enfance" Ludothèque MPE - Rue du Wad Billy

SANISSETTES PUBLIQUES

Rue du Four du Cloître

Rue Sainte Henry

Place de la République

Square Général Mangin

Jardin Jean Marie Pelt Parc de la Seille Avenue Louis Débonnaire

AUTRES ETABLISSEMENTS

Maison des Associations (Maison Rouge) - 1 rue du Coetlosquet

Piste d'éducation routière - 10 rue Bon Pasteur

ANNEE 2022

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole maternelle La Moineaudière - 14 rue Beausoleil

Ecole maternelle Le Pigeonnier - 1 rue des Déportés

Ecole élémentaire de la Seille - Bâtiment B 199 avenue André Malraux

Ecole élémentaire Plantières 1 6 8 rue de la Croix de Lorraine

Ecole élémentaire Plantières 2 6 8 rue de la Croix de Lorraine

Ecole élémentaire Erckmann Chatrian 1 - 9 rue du Dauphiné

Ecole élémentaire Erckmann Chatrian 2 - 9 rue du Dauphiné

Ecole élémentaire Magny La Plaine - 14 rue Beausoleil

Ecole élémentaire Notre-Dame - 32 rue de la chèvre

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase du Technopôle - Boulevard Dominique François Arago

ETABLISSEMENTS SOCIOCULTURELS

MJC Metz-Sud - 87 rue du XXème Corps Américain

Centre social KAIROS - Bellecroix - 13 rue de Toulouse

AUTRES ETABLISSEMENTS

Bâtiment mixte (La Poste + Local associatif Cyclo Club) - 14 rue Jean d'Apremont

Foyer d'hébergement du Pont des Grilles - 1 avenue de Blida

Annexe 3

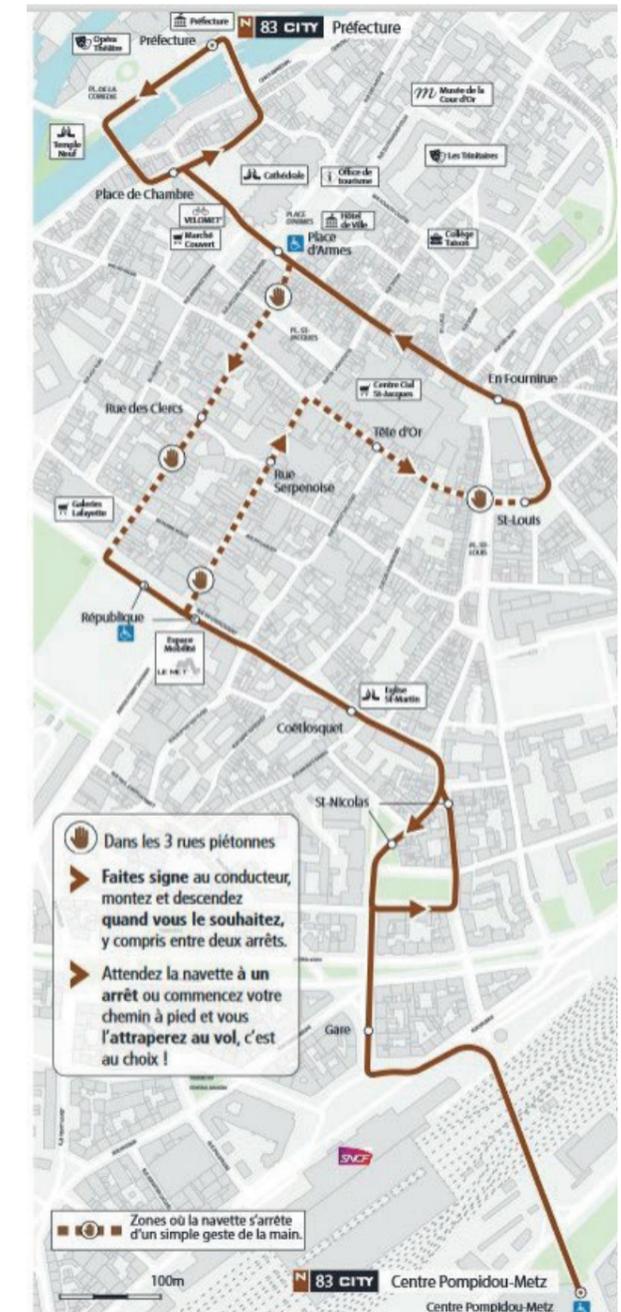
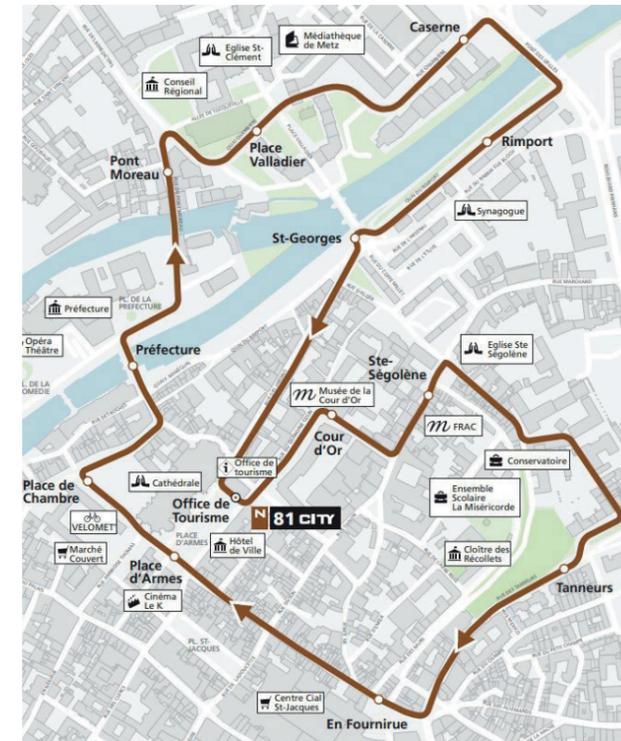
Liste des dérogations et mesures de substitution pour les ERP (2020/2021).

Etablissement	Dérogation	Mesure de substitution
Année 2020		
Ecole élémentaire des Bordes	La demande dérogation porte sur la disproportion manifeste de créer un ascenseur, des sanitaires PMR et la modification de la porte d'entrée sachant que les autres travaux de mise en accessibilité seront réalisés, permettant ainsi l'accueil de parents ou d'enfants en situation de handicap au rez-de-chaussée du bâtiment.	La mesure de substitution consiste à proposer aux familles d'intégrer le groupe scolaire CORCHADE, où l'ensemble du parcours de l'enfant sera assuré.
Centres socio-culturels (Quai Sablon + Bellecroix + Centre Saint Denis de la Réunion + Magny) (Accès aux scènes)	La demande dérogation porte sur la dispense de mise en place d'un élévateur pour chaque scène, au motif de la disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences compte tenu de l'utilisation de ces locaux.	La mesure compensatoire consiste à mettre à disposition une plateforme élévatrice mutualisée pour les centres socioculturels.
Immeuble mixte (ERP/logements) 21 rue du Languedoc	La demande dérogation porte sur l'impossibilité technique et la disproportion manifeste à mettre aux normes l'ascenseur.	La mesure de substitution consiste à adapter le logement du rez-de-chaussée afin de recevoir les PMR. L'utilisation de ce logement sera mutualisée à l'ensemble des associations hébergées dans l'immeuble.
Ecole Elémentaire Les Chardonnerets 1	La demande dérogation porte sur la disproportion manifeste à reprendre le macadam de la cour et les différents obstacles à la roue sur des éléments en béton, la reprise des ressauts ainsi que le cheminement et de procéder au remplacement des portes.	La mesure de substitution consiste à proposer aux familles d'intégrer l'école maternelle les Chardonnerets 2.
Vestiaires foot des hauts de Blémont	La demande dérogation porte sur la disproportion manifeste à traiter les accès extérieurs.	La mesure de substitution consiste à proposer aux

		personnes d'utiliser le bâtiment vestiaire n°1. Ce bâtiment disposant déjà d'une attestation de conformité à l'accessibilité obtenue en 2019.
Ensemble immobilier de la Vigneraie	La demande dérogation porte sur la disproportion manifeste de créer un ascenseur et un sanitaire PMR dans la crèche.	Les mesures de substitution proposées sont les suivantes : Pour la crèche, il est proposé d'orienter les enfants et les parents vers la crèche du Chat Botté. Pour l'association Hand-Ball, La création d'une nouvelle billetterie au rez-de -chaussé. Pour la salle de formation, une mise aux normes des sanitaires.
Année 2021		
Ecole Primaire Jean Burger	La demande dérogation porte sur la disproportion manifeste de créer plusieurs ascenseurs, rampes et sanitaires PMR.	La mesure de substitution consiste à proposer aux familles d'intégrer le groupe scolaire CAMILLE HILAIRE, où l'ensemble du parcours de l'enfant sera assuré.
Piscine du Luxembourg	La demande dérogation porte sur la disproportion manifeste de créer plusieurs ascenseurs, rampes, vestiaires et sanitaires PMR et de rendre accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant le mobilier et les dispositifs de commande.	La mesure de substitution consiste à rediriger le public vers les piscines municipales « Lothaire », « Belletanche » et « Bon Pasteur » qui sont accessibles à l'ensemble des PMR.
Crèche des Récollets	La demande dérogation porte sur l'impossibilité technique et la disproportion manifeste de créer plusieurs ascenseurs, rampes et de modifier la largeur des portes du bâtiment qui fait partie du périmètre de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.	La mesure de substitution consiste à orienter les familles vers le multi accueil « La Maison de la Petite Enfance ».

Annexe 4

Plan de circulation des Navettes 81/83



**N'hésitez pas à nous
adresser vos remarques,
observations et suggestions à :**

Mission Ville inclusive
villeinclusive@mairie-metz.fr

Merci par avance !



Ville de Metz : 1 Place d'Armes-J-F Blondel
CCAS : 22 Rue du Wad Billy

ALLO MAIRIE : 0 800 891 891
Service et appel gratuits

Conception / Mission Ville inclusive - Ville de Metz
Réalisation / Service communication interne - Ville de Metz
Date de publication / Novembre 2022
Impression / Reprographie - Ville de Metz